Aux abonnés retardataires

Les arrérages qui sont dus pour abonnement à ce journal forment un montant si considérable que les comptes qui n'auront pas été acquittés d'ici au 17 décembre, seront remis entre les mains d'un avocat pour collections

Le Courrier d'Ottawa.

J. E. Dorion, Redacteur.

Samedi matin, 13 Décembre 1862

La Colonisation dans le Canada Central.

(*Suite et fin.*)

Lorsque l'on voit cependant avec quel empressement les colons dans la vallée de l'Ottawa et ses tributaires envahissent les bons terrains qui bordent les chemins en voie de circulation et ceux que fait ouvrir le gouvernement, actuellement ; on se sent de suite porté à croire que ce ne sont pas les colons qui manquent à la colonisation ; mais particulièrement les voies de communication pratiquées sur une plus grande échelle.

Il importe beaucoup, sous d'aussi favorables circonstances, non seulement de profiter de cette disposition à coloniser, déjà si prononcée chez nos cultivateurs, mais encore de l'activer, de la multiplier par tout l'encouragement dont le gouvernement peut disposer ; et comme il a déjà été dit." En fait de colonisation et d'agriculture, il n'y a pas de sacrifice ; tout mouvement judicieux est un gain.

Nous pensons aussi que ce système d'octrois gratuits (*free grants*) dont la pratique n'est presqu'encore qu'apparente, nonobstant la mauvaise influence et l'effet pernicieux que quelques personnes croient devoir le taxer est bien plutôt très recommandable et susceptible d'un effet salutaire sur l'établissement de nouvelles localités rurales au sein de nos immenses towmships.

Les prétendus faux rapports propres à inspirer le découragement dans l'esprit de ceux qui méditent s'en prévaloir par ceux qui en jouissent déjà, ne sont qu'un futile prétexte et tout homme qui projette s'établir sur une terre nouvelle et en opérer les défrichements afin d'y assurer son avenir examine préalablement par une visite, la nature du sol où il sait qu'il y a des concessions à faire. Dès lors il se convainc facilement sans considération aux mauvais bruits que peuvent faire circuler ceux-là sur la qualité du terrain et il n'hésitera pas à se fixer sur ces débouchés qui lui permettent des communications avec les centres de population qui avoisinent, et les obligations auxquelles on assujettit les prenants sur ces terres sont moins rigoureuses que les termes qui sont posés à l'acquéreur à prix dans des localités par fois moins favorisées.

L'intention du gouvernement étant de rendre accessibles en tout temps les terrains propres à la colonisation, il ne suffit pas pour parvenir à cette fin, d'avoir ouvert de bons chemins ; il faut encore pourvoir à leur entretien.

L'entretien de certaines routes dans plusieurs localitée où le nombre de colons est encore peu considérable, serait certainement trop onéreux s'il était laissé entièrement à leur charge et sans aide ; mais il existe de grandes étendues de chemins, maintenant ouverts depuis plusieurs années, dans des localités où la population est assez considérable pour les réparer, sans autre assistance que leur bon vouloir et le désir unanime d'en rendre la circulation facile dans toutes saisons et cette obligation devrait être de rigueur.

Il y a encore un puissant motif pour le colon désireux de s'établir sur une terre, de s'y porter sans délai afin de profiter avant que le spéculateur, le commerçant s'en empare, des bois de service, qui existent sur tous les points et dont la destruction par le commerce sera un inconvénient qui n'existe pas encore dans beaucoup de localités. De l'encouragement donné à la manufacture des alcalis aurait un excellent effet dans les townships où abondent les bois francs. La manufacture de ces sels fournirait au colon des moyens de vivre en défrichant sa terre et en augmentant tous les ans sa culture.

La manufacture des alcalis a encore un avantage très important en ce qu'elle procure au colon de l'ouvrage sur son propre terrain pour lui et ses enfants. Elle le tient chez lui à surveiller sa famille, ses travaux agricoles et le met à l'abri du besoin d'aller travailler dans les chantiers, où le plus souvent l'engagé se démoralise et en revient pauvre comme au jour du départ ; donc :

"Emparons nous du sol pour le coloniser."

LES EDIFICES D'OUTAOUAIS.

Sous ce titre le *Journal de Québec* a commencé la publication d'une série d'articles dont nous serons heureux de pouvoir profiter de temps à autre. Comme ces données viennent de bonne source et qu'elles sont fournies par une des plus hautes capacités du pays, par un homme qui a visité en différentes circonstances nos édifices publics, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant quelques extraits de ce travail.

Le redacteur du *Pays* a dit dans son article du 4 septembre, " avoir " vu les plus épouvantables fraudes " qu'aient jamais été commises dans " aucun pays ;" mais quand il a été mis en demeure de prouver, par les entrepreneurs, il a dû faire apologie. Il eût été probablement mieux de ne pas calomnier ; mais M. Dessaulles ne saurait vivre sans cela. Maintenant citons :

"Que dites-vous, lecteurs, de ces architectes, ignorant de leur métier, qui, quand ils arrivent, ou creusent une tranchée de fondation, ou font un bloc de mètre de dix ou quinze pieds d'étendue, par exemple, solidement enchassé dans un tuf qui ne peut se travailler qu'au pic, ne regardent pas cette pierre comme suffisamment solide pour supporter un mur de 40 pieds ou plus de hauteur."

Il n'y avait qu'un seul caillou de grande dimension sur la côte ; les autres variaient en grandeur depuis six pouces jusqu'à deux pieds et demi et ils n'étaient pas "carrés" mais ronds.

Ainsi, toute la théorie de M. Dessaulles sur les excavations, qui couvrent plusieurs arpents d'étendue, n'est basée que sur un seul caillou, rond comme le sont d'habitude les cailloux, mais que, lui, a vu carré !

"Le roc perce la surface du terrain en un grand nombre d'endroits. Les énormes monticules que l'on a formés avec les terres extraites des fondations, démontrent que là où il n'y a pas de roc, on trouve un tuf entremêlé de petites pierres rondes, qui, paraît-il ne peut s'entamer qu'avec le pic.

"Tous ceux qui ont creusé ce terrain s'accordent à dire qu'il était très dur et que le pic n'y entrait jamais plus de 2 *pouces à la fois*. Voilà ce que l'on appelle un mauvais terrain pour asseoir un édifice.

Est-ce qu'il se trouverait quelqu'un d'assez insensé pour bâtir sur la terre un édifice aussi immense et aussi monumental ? en jeter les fondations sans s'assurer d'abord si le sous-sol est aussi dur que la surface ? Peut-être qu'avant d'arriver au roc on aurait trouvé, comme on l'a fait, des parties de terrain très molles. Quel est donc celui qui, en bâtissant pour lui une maison de première classe, voulût en construire les murs sur la terre ou sur du gravier dur, sans savoir jusqu'à quelle profondeur ce gravier se trouve ?

Si les excavations se sont faites dans un terrain aussi impénétrable, pourquoi le *Pays* et la commission du gouvernement, se plaignent-ils qu'elles aient coûté si cher. Car si elles sont de la nature dont pale M. Dessaulles, elles n'ont pas été suffisamment payées.

Le lecteur voudra remarquer que nous raisonnons logiquement, d'après les faits avancés par le *Pays* et non d'après nos propres assertions. M. Dessaulles ne s'apercevant pas, sans doute, qu'il faisait un argument à deux tranchants ; mais ce n'est pas notre faute à nous s'il oublie qu'il lui faut avoir de la logique lors même qu'il ne dit pas la vérité.

" Nous n'hésitons pas à dire qu'il y a dans les trois édifices plus de 20,000 pieds de murs de refond qui supportent les murs de brique, dans les étages supérieurs des colombages des maisons ordinaires ; ces murs de brique sont de 8 pouces à un pied d'épaisseur."

Le croiriez-vous, lecteurs, il n'y a que 720 pieds de mur de cette espèce. M. Dessaulles a donc inventé les 19,280 autres pieds !

S'il faut évaluer ces autres assertions sur le caractère de celle-ci, on aura certainement une triste idée de la véracité de l'écrivain, de l'homme qui affirme s'être rendu sur les lieux pour mieux apprécier et pour dire la vérité au pays.

Si la commission suit les traces de M. Dessaulles, et si elle respecte aussi peu la vérité, il est facile de prédire d'avance le résultat de ses travaux.

Parlant de l'apparence de l'édifice du Parlement, il dit :

"Un aussi vaste espace fait en quelque sorte rentrer en terre, des édifices qui n'ont que deux étages, en prenant toute fois le rez-de-chaussée, qui, du reste, a une hauteur suffisante pour un étage."

Il s'agit du palais du Parlement. Or, la hauteur des murs à partir du plancher du rez-de-chaussée est de 45 pieds. Le plancher du rez-de-chaussée n'est pas enfoncé dans la terre, il est au contraire audessus du niveau du sol et la hauteur de cet étage est de 13 pieds, les deux autres étages sont de 17 pieds chacun. M. Dessaulles n'a vu que deux étages en comptant le rez-de-chaussée ; et, pour prouver davantage qu'il est logicien, il a trouvé que le rez-de-chaussée était assez élevé. Mais il ne s'est pas aperçu que si un rez-de-chaussée de 13 pieds est assez élevé, les deux étages supérieurs doivent l'être aussi quand ils ont chacun 17 pieds de hauteur, et que l'édifice entier a une élévation suffisante.

M. Dessaulles a un regard de géant et évidemment tout se rapetisse sous sa vue.

" Mais voici une autre conséquence désastreuse de l'incompétence des architectes et de la fraude des contracteurs qui creusaient le sol pour le seul plaisir de *créer des extras*."

L'on sait, ainsi que nous l'avons dit plus haut, que M. Dessaulles a été obligé de rétracter cette calomnieuse assertion, et que MM. Jones et Haycock lui ont prouvé qu'il n'avaient rien fait que d'après des ordres écrits. Comment les architectes peuvent-ils être incompétents parce qu'ils obéissent aux ordres donnés et aux conséquences que la nature de l'ouvrage entraîne ? Nous voulons parler du système de chauffage et de ventilation adopté par le département et dont les plans avaient été envoyés aux architectes ? Et si les entrepreneurs ont suivi les ordres du département, à eux transmis par les architectes, comment peut-on accuser les premiers de fraude ?

M. Dessaulles avait fait beaucoup de bruit avec le mot *fraude* ; c'était son plus grand cheval de bataille. Mais, malheureusement pour lui, il est obligé de le retirer.

" Nous voici sous la tour d'entrée.

" Cette tour est au centre de la façade principal du palais législatif. Elle a 22 pieds de front sur 26 de profondeur et doit atteindre une élévation de 160 à 180 pieds. Elle doit servir de portique à l'entrée principale et peut admettre le passage d'une voiture par ses deux grandes ouvertures latérales. Une ouverture de même dimension que les deux autres correspond à la porte d'entrée de l'édifice, c'est-à-dire que le rez-de-chaussée de la tour est percé de trois ouvertures, ce qui fait que les deux angles extérieurs sont supportés par deux piliers.

" Les architectes ordinaires, ceux qui ne mettent pas leur bon sens dans leur poche, pour dessiner des plans et surtout pour les exécuter, élèvent tout simplement prolongé jusqu'au roc ces deux piliers en les construisant, en terre, un peu plus forts que dans leur partie supérieure ; disposons 5 pieds de diamètre à la partie des piliers qui se trouve hors de terre. Il est clair qu'un diamètre de sept pieds pour la partie souterraine, eût été parfaitement suffisant pour leur donner toute la force nécessaire.

" Et bien ! on n'a rien fait de cela parce que le tout sera plongeant entièrement ; et pour l'idée lumineuse que l'on a réalisée.

" Pour soutenir une tour dont les murs sont entièrement isolés à leur partie intérieure, par l'ouverture du devant et les ouvertures latérales, on a construit un massif de maçonnerie de 42 pieds sur 40, plein partout et dont l'épaisseur est de 12 à 14 pieds.

" Voilà donc un massif contenant au moins 220 toises de maçonnerie là où deux piliers contenant 6 toises ou plus chacun suffisent cependant parfaitement suffisants ! Pourquoi cet énorme bloc de maçonnerie pour soutenir le vide intérieur de la tour ?

" Pourquoi lui faire déborder la tour de 6 pieds de tous les côtés ?

"La tour elle-même, en lui supposant 160 pieds de hauteur, ne pouvait pas contenir plus de 200 toises de maçonnerie : eh bien ! on double presque la quantité, au moyen d'une fondation inutile.

Cette longue tirade renferme presque autant d'erreurs que de mots. La tour n'a pas 26 pieds sur 22, mais a 30 dans tous les sens

Les piliers, qui ont la forme octogone, n'ont pas 5 pieds, mais bien 10 pieds de diamètre !

Il n'y a pas deux piliers, mais il y en a quatre de dix pieds de diamètre sans compter les jambes des arches de la tour qui ont six pieds de largeur sur une épaisseur de huit pieds, et que M. Dessaulles, le grand architecte, voudrait laisser sans fondations. De plus, la masse dont il parle est traversée par un conduit à air qui, dans tous les cas, aurait exigé de chaque côté, un mur de quatre pieds.

Il faut encore ajouter au vide, au centre de la tour, une superficie de 10 pieds carrés remplie de ciment (concrète,) lequel recouvre le conduit à air. Cette masse n'a pas 12 ou 14 pieds, mais seulement 9 pieds d'épaisseur, et les deux piliers, dont la base suivant lui, n'absorberait que six toises chacune, en prendrait au moins neuf, selon ses propres calculs.

M. Bourgeault l'a donc mal renseigné, puisqu'il commet d'aussi grossières erreurs.

Mais ce n'est pas tout. En diant qu'il ne faudrait que 280 toises de pierre pour élever la tour à 160 pieds, il a commis une erreur de calcul capable de faire rire aux éclats des enfants d'école, car, pour faire cette tour avec 280 toises, cette tour de 30 pieds de diamètre et de 180 pieds élévation, il faudrait ne donner au mur que 15 pouces d'épaisseur. Imaginez donc, lecteurs, un pareil château de cartes avec des dimensions aussi énormes, destiné à contenir un carillon de cloches et recouvert d'un toit de fer de 80 tonneaux de pesanteur.

La tour contiendra, quand elle sera finie, environ 1200 toises de pierre ; et lesmurs auront cinq pieds d'épaisseur ; et ils ne seront certainement pas trop épais si l'on prend en ligne de compte la hauteur de la tour, le poids de son couronnement et l'ébranlement auquel l'assujettira le carillonnement des cloches. Mais M. Dessaules a des notions plus exactes que tout cela, sur l'art de construire, car il a déjà fait des écluses et des moulins à plâtre. Seulement, il manque un peu de précision dans ses calculs, et sur une quantité de 1200 toises, il ne fait que la légère erreur de 920 toises.

Pauvre M. Dessaulles !

Edifices Publics.

TRADUIT DE "L'UNION."

(SUITE.)

"Vingt charpentier et vingt menuisiers compléteraient, avec l'aide des moyens de séchage, de la mécanique, et de l'engin qui son maintement sur le terrain et en bon ordre, les ouvrages en bois de l'intérieur qui sont déjà beaucoup avancés, la faible partie du toît qui reste à achever et les filets entre les soliveaux en fer, et des planchers pour recevoir le ciment nécessaire aux ouvrages à l'épreuve du feu. Il faudrait environ 50 journaliers pour préparer le ciment et le mettre en place.

" Les vestibules aux principales entrées exigeront quelques ouvriers additionnels, mais il n'y a rien en rapport avec leur construction qui puisse justifier la pensée que cette opération retarderait l'achèvement du tout de quelque manière, et réellement, il sont au nombre de ces cas fortuits auxquels on peut pourvoir par un redoublement d'effort.

" Il faudra vingt-cinq maçons pandant une période de 15 semaines pour compléter cette partie des cheminées qui se trouve entre le plafond et le toit, et les voutes à l'air chaud dans le bassement qui sont tout ce qu'il y a d'incomplet en fait d'ouvrages en briques. On estime que dix couvreurs en ardoise complèteraient la couverture des toits en 12 semaines, et et il faut huit ferblantiers pendant toute la saison pour couvrir de métal la partie plate du toit et pour tous les autres ouvrages qu'il faudra faire autour des cheminées. Une grande partie des révêtements en fer est déjà préparée, et il faudra dix forgerons pendant toute la saison pour les fixer et compléter le reste.

" Les autres opérations, telles que le posage dos clochettes, les ouvrages de plombiers, le posage des tuyaux à gaz, le peinturage et le vitrage, exigeront 30 artisans et journaliers pendant la saison et chaque ouvrier employé aura besoin, en moyenne, de l'aide d'un journalier pendant la durée de ces opérations. En récapitulant le nombre d'ouvriers indiqués, nous avons :

Tailleurs de pierre	50
Couvreurs en ardoise	10
Ferblantiers	8
Maçons	25
Forgerons	10
Plâtriers	25
Charpentiers	20
Menuisiers	20
Artisans, etc.	30
Total	198

Il faut ajouter le même nombre de journaliers à ceux qui devront préparer le ciment, ce qui ferait en tout 248.

" Maintenant, en prenant la moyenne du temps que sera requis pour les services de ces hommes, nous avons un excellent moyen de constater ; sans égard à la position relative de ces édifices vis-à-vis le gouvernement et les constracteurs, une valuation approximative de la somme nécessaire pour les compl ter.

Savoir 198 ouvriers et artisans, 240 jours, à une moyenne de $2 par jour	$79,200
248 journaliers, 200 jours, à $1	49,600
12 surveillants, 200 jours à $3	7,200
	$136,000
Pierre de l'Ohio	12,000
Chaux	5,000
Coût des matériaux incidents, ciment verrerie, ardoise, lattes, fer, etc	84, 991
	$237,991

ou en chiffre ronds $240, 000, représentant toute le somme nécessaire pour compléter les édifices consacrés aux départements, en accordant, à la vérité, une grande marge pour les cas fortuits, et le temps entre le 31 mars et le 15 novembre.

" On doit se persuader que toutes les briques, le sable, bois, ardoises, lattes et une grande partie de la pierre de l'Ohio, le fer, le plomb, etc, etc., sont rendus sur le terrain, ainsi que le matériel et les échafaudages. Ces items fourniront aussi les moyens d'activer l'ouvrage si c'est nécessaire.

" Nous avons maintenant fourni ce que nous croyons être une bonne évaluation de ce que sera le coût de ces édifices départementaux quand ils seront complétés, et nous attendons le rapport de la commission, convaincus que quelque forme qu'il prenne, rien ne peut militer contre l'opportunité de procéder immédiament aux travaux nécessaires pour rendre les bâtiments capables d'être occupées avant la fin de l'année prochaine.,,

" Nous avons mille raisons de croire que l'administration, en nommant la commission, n'avait pas calculé le temps qu'il faudrait à celle-ci pour remplir sa tâche ; mais il est peut-être mieux qu'un examen complet est lieu, pour permettre au public de former un jugement sain sur toute la question.

" Nous devons remettre à un autre numéro une évaluation du coût des bâtisses du Parlement, mais nous saisirons l'occasion la plus prochaine possible pour la mettre devant les yeux de nos lecteurs. En même temps, ce nous est un grand plaisir de remarquer que, grâce l'habile énergie de l'ingénieur en chef du département des Travaux Publics (John Page, écuyer), les édifices des départements et ceux du parlement ont été mis parfaitement à l'abri des effets de la température, ce qui est une preuve, comme l'indiquent du reste tous les travaux exécutés sous le contrôle de ce monsieur, du caractère scientifique et économique de leur construction.

,, Nous avons la confiance que cet exposé simple et sans fard aura l'effet de neutraliser un grand nombre d'idées erronées qui ont été répandues sur cette question délicate,,

La Corporation et la Mairie.

Le rapport du Comité des Finances de la Corporation de notre ville, établit que les taxes ont été fixées à trois chelins et deux deniers et demi dans le louis. Cette taxe dans un temps comme celui-ci, est passablement onéreuse, mais elle n'est cependant pas l'impôt ordinaire. Le Comité fait de plus rapport, qu'un *cédent* de deux chelins et deux deniers et demi, est nécessaire afin de rencontrer les réclamations mises entre les mains du Shérif, faisant en tout cinq chelins et six deniers dans le louis, que les contribuables auront à payer.

Le temps des élections approche, et les contribuables doivent s'empresser de considérer quels sont les citoyens qui soient capables de représenter leurs intérêts pour une autre année.

Nous croyons qu'il est de notre devoir de relater l'état de nos finances et des taxes imposées sur chacun des citoyens en particulier pour faire comprendre à chacun des contribuables, la nécessité qu'il y a pour chacun d'eux, de voter aux prochaines élections pour des hommes capables de représenter leurs vrais intérêts.

Si chacun des contribuables veut s'efforcer à faire son devoir dans les élections qui se présentent, et faire choix des candidats les plus dignes de représenter notre ville, nous sommes persuadés que nous ne nous trouverons ni dans la position de Prescott ou de Hamilton ; mais si nous devons demeurerà l'état de *statu quo* comme l'an dernier, faisons choix de suite d'un homme qui n'est point capable sour toules rapports de nous représenter dignement.

La question est posée :—

Aux électeurs d'y répondre.

Nous publions ce jour les réquisitions adressées par les électeurs de cette ville à M. M. Friel et Fellowes, les priant de se présenter comme candidat à la Mairie pour l'année 1863—Ces Messieurs sont bien connus ; l'un, Mr. Friel, comme journaliste et comme ayant déjà représenté les intérêts de notre ville dans la Corporation, et de plus pour avoir été en mille circonstances, par la voie de son journal et autrement, le défenseur des intérêts de nos compatriotes.

Nous ne connaissons Mr. Fellowes, que comme ayant été membre de la Législature, et avoir représenté le Comté de Russell.

Quoiqu'avocat éminent et capable, ses antecédents commehomme public ne lui seront pas des plus favorables dans la contesta qui se présente.

GRANDE SOIREE MUSICALE ET THEATRALE.

Comme l'on verra plus bas par le programmeque nous publions, il y aura mercredi soir à l'Institut Canadien une séance extraordinaire, l'inauguration de la nouvelle et splendide salle de notre Athénée. Le Public en général est prié d'assister à cette grande réunion. Entendre le chant des Montagnards vaut seul le prix d'entrée. Le drame-comique Grégoire promêt d'être des plus intéressant, et amusera certainement l'auditoire.

PROGRAMME DE LA SOIREE.

INSTITUT CANADIEN,

(MERCREDI 17 DÉCEMBRE 1862)

1. Morceau joué par la bande Rideau No. 3
2. Discours d'Introduction par Sa Grandeur Mgr. d'Ottawa
3. Morceau joué par la Bande de Marier
4. Chasse à Lizar ..... (chant) Chœur de la Cathédrale
5. Chanson Comique ..... JAMES DONNELLY
6. Morceau par la Bande Philharmonique
7. Chant Montagnard ..... Chœur de la Cathédrale
8. Gregoire ..... Drame Comique, par les amateurs d'Ottawa
9. Chant Montagnard ..... Chœur de la Cathédrale
10. God Save the Queen

Le Chant sera sous la direction de M. Dossert, organistede la Cathédrale.

Les portes s'ouvriront à 7 heures et demie et la séance commencera à 8 heures.

Prix d'entrée ..... 25 cents.

TRISTE ACCIDENT.—Vendredi dernier, vers six heures et demie P. M. Henry Farrar, âgé de 70 ans, employé à la manufacture de savons et chandelles de M. Brown, rue York, trouva la mort dans un accident, du caractère le plus épouvantable.

Pendant qu'il était engagé à quelqu'occupation dans l'établissement à cette heure avancée du jour, il tomba dans une grande chaudière à potasse, remplie d'eau à l'état d'ébullition et y fut submergé avant qu'aucune assistance put lui être donnée. M. Brown, le propriétaire de l'établissement, était dans l'appartement contigu ; il entendit des plaintes et il entra précipitamment de l'autre côté, où il trouva l'infortuné disparaissant sous le liquide bouillant d'où il le tira presque immédiatement par un bras et on le transporta à sa résidence rue Daly où tous les soins lui furent prodigués par le Dr. Grant. Après avoir horriblement souffert pendant près de deux heures, le pauvre infortuné vieillard expira, laissant une femme et quatre enfants pour déplorer sa perte.

L'*Arabia* parti de Liverpool le 30 est arrivé. Les nouvelles qu'il apporte sont sans importance. Le mouvement en faveur de la candidature du Prince Alfred continuait en Grèce.

—Il y a eu samedi soir vers minuit et demi une éclipse totale de la lune qui a été visible dans toute l'étendue des Etats- Unis. A New-York on a constaté que la planète n'a pas disparu complètement, mais a présenté une surface sans rayonnement et ressemblant par sa colloration à un disque de cuivre.

—Un correspondant du *Herald* de Montréal dit que les Torontoniens sont généralement sous l'impression que leur ville va posséder le siége du gouvernement pendant les quatre années prochaines. Les loyers ont haussés de 20 pour cent. L'Hon. M. McDonald y a loué une maison pour transporter sa famille qui a toujours demeuré à la campagne jusqu'aujourd'hui.

CORRESPONDANCE.

A M. le Rédacteur du Courrier d'Ottawa

MONSIEUR,

La nature des matières que vous traitez éditorialement, comme de toutes les communications que vous reproduisez chaque semaine dans votre journal, me fournissent la preuve que ses colonnes sont ouvertes à tous les sujets qui ont trait au bonheur et au bien être des compatriotes : de ceux surtout qui s'en montrent dignes à tous égards.

Infatigable champion de la colonisation ; vos louables efforts dans la défense de cette question, seront tôt ou tard couronnés d'un heureux succès, et feront du prosélytisme parmi ceux qui en comprennent l'importance et qui sont en état d'en recueillir les fruits. Vous êtes en cela digne à tous égards des justes éloges que l'on vous prodigue journellement et qui ne sont qu'un faible tribut, puissent-ils plutôt n'être que les prémices des témoignages de la reconnaissance publique que vous méritez sous ce rapport ; c'est aussi le plus vif comme le plus ardent de mes vœux.

Mais si en cela, par votre coopération vous contribuez à un bien si palpable en encourageant la colonisation, il y a une autre categorie d'hommes, qui ne mérite pas moins sous tous les rapports l'attention et les égards des amis du peuple ; s'il nous faut des cultivateurs à la campagne, il nous faut aussi dans les villes, des bras habiles et capables de manier la truelle, le marteau etc., etc ; ne nous faut-il pas des artisans en tous genres ? Si c'est un grand bien pour un peuple, d'être agricole, n'est-il pas aussi évident qu'il doit être encore ouvrier, mécanicien, industriel et commercant ? et on ne devrait pas ce me semble dépeupler les villes pour peupler la campagne ; chose d'ailleurs qui serait bien regrettable, puisque l'individu qui a passé ses premiers temps à la ville, qui à fait l'apprentissage d'un métier quelconque, n'est pas du tout propre au défrichement d'une terre au milieu de la forêt, et cet homme, au lieu d'être utile à lui-même et à la société dans les townships, deviendrait plutôt un fardeau, en ce qu'il irait comme cela s'est vu souvent, user ses bras, sa constitution, quelques fois un joli petit capital en attentant à l'ouverture d'une terre, et son impuissance nous le ramènerait à la ville pauvre et nécessiteux, et ayant perdu la plus belle fortune dont il était naguère favorisé, la vigueur et la santé.

Bienheureux, mille fois heureux, l'homme qui jouit de cette intrépidité, de cett energie, de cette aptitude enfin qui lui donnent accès à cette institution pour laquelle tous les corps politiques, la presse entière et l'administration gouvernementale travaillent de concert à améliorer et protéger ceux qui en font partie ; l'une par ses deniers, une autre en avocassant sa cause et d'autres enfin en donnant de plus, l'exemple d'une opération pratique sage et raisonnée.

Ceux-là favorisés, comme ils le sont ; les participants à toutes ces concessions, à cette protection, à cette sollicitude, n'ont plus qu'à chercher l'accomplissement de leurs rêves dans l'énergie et le courage qu'on leur supposent et qui sont aussi attestés par tous ceux qui ont pu les étudier sous quelque jour que ce fut ; donc à l'œuvre et après quelques années de labeurs et de travaux qui sont pénibles je le sais, ils recueilleront le fruit de leurs sacrifices, et le bonheur et la prospérité sourriront pour jamais à leur existence future.

Nous devons être d'autant plus heureux, que ces avantages, prodiguées, sur une si grande échelle et avec tant de libéralité ; ont atteint parfaitement le but des inspirations de ceux qui y contribuent de quelque manière que ce soit ; elles ont mis un terme aumouvement d'émigrationqui se manifestait depuis plusieurs années, et qui prenait une espèce d'ascendance parmi ceux de nos compatriotes qui pouvaient recueillir cette héritage que leur offre l'établissement des townships.

Ces causes avec les calamités qui sévissent depuis quelques mois sur ces états limitrophes, jadis si prospères et hospitaliers pour toutes les origines, ont frappé temporairement l'émigration canadienne d'immobilité ; ramenant dans ses foyers, une partie des frères immigrés et désabusant ceux qui méditaient aussi d'abandonner leur sol, leur patrie, la terre de nos pères.

Il est evident que beaucoup ; que la plupart de ces exjlés qui ont revu le sol qui les a produit, chercheront maintenant un refuge assuré au sein de leurs affections, dans leur chère patrie ; serait-ce dans la solitude, dans l'isolement des nouveaux établissements agricoles : ils jetteront un œil rétrospectif sur les immenses forêts qu'ils revoient plus belles, plus riantes qu'au moment de leur départ. Ceux qui se sentent aptes à bouleverser la forêt, à y opérer la métamorphose dont elle est susceptible pour en faire un champ productif, iront se joindre à ceux dont le début et l'initiative donnent déjà l'exemple de leur dévouement à la patrie, de leur courage et de leur énergie pour se créer un avenir prospère et florissant.

Le père de famille ne s'inquiète plus de l'avenir de son fils qui a fixé son séjour dans les townships ; le philantrope, l'ami du peuple, et l'ami de notre race surtout, ne gémissent plus sur le sort des frères qu'ils voient rétranchés au milieu de la forêt, faisant merveille, abattant, détruisant les bois qui occupent l'endroit où ils méditent déposer la première semence, convertissant ces mêmes bois en produit qui leur fourniront les premiers bénéfices de leurs acquisitions, ceux sur lesquels ils peuvent compter avec certitude pour le succès de leurs entreprises.

Car le *pionnier* tant soit peu expert qu'il puisse être, peut établir la valeur de la forêt, il peut determiner le montant qu'il pourra retirer de la coupe du bois, lors même qu'il n'y a pas encore fait retentir le bruit de la cognée. Donc sans être mathématicien, le colon peut faire le calcul du trésor que renferme la forêt, et en le mettant en parallèle avec le montant insignifiant qu'il s'engage à rembourser pour son acquisition, il peut voir en un coup d'œil, qu'il ne peut manquer d'en retirer un beau bénéfice et qu'il peut trouver là du pain pour sa famille : Ceux là donc n'ont plus à désirer que la santé, cette autre fortune dont la Providence est la sauvegarde. Mais au milieu de la félicité que nous fait goûter cet état de choses chez la classe agricole, ne devons nous pas nous inquiéter de l'avenir de l'artisan, du manœuvre, de cet autre qui se trouve dans la nécessité de mettre son éducation, ses connaissances commerciales etc., à contribution pour y trouver sa subsistance.

Ces hommes ne sont il pas aussi chers au pays ? sont-ils moins fidèles et moins dévouér à la patrie que ceux cités plus haut ? ne devrions-nous pas aussi établir quelques mésures protectrices pour les retenir dans leurs foyers, chercher à utiliser leurs services, et s'assurer de leur précieux concours parmi nous ?

C'est en vain que nous déplorerons le mouvement de l'émigration canadienne ; la politique, la presse haranguera inutilement l'artisan etc., sur son penchant à fuir le sol canadien ; elles prouvent chaque jour être impuissantes dans leurs efforts. Malgré les troubles et l'agitation qui régnent en ce temps aux Etats-Unis ; nonobstant toutes les représentations, qui pourraient n'être pas sans fondement, que des hommes sages et expérimentés font chaque jour au peuple par la voie de la presse, ne voit-on pas l'émigration prendre encore son élan et recommencer à s'acheminer vers ces régions rougies par le sang de nos frères, pour la plupart unis par le désespoir et la triste perspective que leur présente le sol qui les a vu naitre, au hasard des armes américaines. Malgré tout cela on n'entend qu'un cri unanime partout, dans tous les quartiers de la ville, c'est celui du découragement, du dégoût, qu'inspirent l'habitation de notre terre inhospitalière. Les amis se rencontrent, se consultent sur leurs projets futurs et réciproques ; la réponse mutuelle est analogue : on se prépare pour s'en aller aux Etats-Unis, on est degouté du pays, on forme des partis qui s'entr'aident mutuellement, pour opérer le départ et poursuivre le voyage jusques dans les localités qui, d'ici promettent davantage ; et s'il n'est pris des mésures efficaces, si cette vieille routine de *favoritisme*, n'est bientôt réformée, les villes, les villages canadiens, ne seront plus dans quelques années, qu'un *large coffre*, dans lequel on n'entendra que le choc des écus stagnanants, dont la puissance, bien que magique ne trouvera pas d'écho, et ils ne seront plus qu'un embarras aux posseseurs qui s'efforceront en vain de les échanger contre les nombreux besoins qui se font sentir dans l'existence du riche. Il se verra forcé de se mettre lui-même à l'œuvre, et opérer les divers travaux que la cupidité et l'avarice lui empêchent aujourd'hui, de confier à ceux qui attendent leurs besoins de là. Pendant que des milliers d'ouvriers, d'industriels, de toute espèce, languissent dans le désœuvrement au Canada, on voit chaque jour des étrangers arriver du vieux continent, chargés de lettres de recommandations ; la pitié et la soumission peintes sur la figure, et le language pharisaïque et de vantardise dans la bouche, se présenter à la porte des bureaux publics, des diverses branches de l'administration et autres, où il semblait n'y avoir d'occupation pour un canadien, et cependant, celui-là avec le titre d'étranger, y est admis sans autre preuve et souvent aussi la déception vient bientôt prouver son infériorité aux indigènes. Voilà ce dont on a tous les jours la preuve, et croyez-vous M. le Rédacteur, qu'il soit encourageant pour nous canadiens, enfant du sol, d'être ainsi traités ? nous direz-vous aussi, attachez-vous irrévisiblement à notre *cher Canada* ? demeurez au pays, n'émigrez pas à l'etranger, restez et soyez témoins des outrages et des injustices qu'on vous fait chaque jour ? Non j'en ai la certitude ; vous gémirez comme nous sur l'état actuel des choses, et vous vous réjouirez de voir les compatriotes fuir le sol ingrat, et chercher ailleurs, dussit-ce sur les mers, dans le hasard de la guerre, le succès, la fortune et même l'occupation qui leur sont refusés ici ! Oui, et il est plus honorable de succomber en se dévouant à la recherche de son bien-être, que de languir sous le poids d'un tel *ostracisme*, et périr, la dupe d'une vile classe d'avanturiers, de leurs bords proscrits, qui viennent ici nous contester nos droits.

S'il devait en Janvier prochain, se faire un recensement dans notre ville, le résultat démontrerait d'une manière étonnante, un affreux déficit sur celui de 1861, et je crois pouvoir hasarder, que la population d'Ottawa, de 14,696 âmes en 1861, n'est pas à présent d'au de là de 11,000, et ce rapide décroissement est dû au manque total d'occupation pour l'ouvrier, ou d'apathie chez le bourgeois pour payer un salaire suffisant à ceux qu'ils emploient et même lui en remettre le montant quand il a été gagné !

Tout à vous bien respectueusement.

UN DÉSŒUVRÉ.

Requête d'un mendiant.

M. le Rédacteur,

M'étant laissé séduire par les avis fallacieux de quelques pero ne-charitables en apparence, je me suis décidé de quitter le village où je fais habituellement élection de domicile pour venir dans votre ville, renommée pour l'hospitalité et la bénévolence de ses habitants ; je n'avais pas, je dois le dire cent lieues à franchirat dans quelques heures de marche j'abordai plein de joie et d'espérance la cité que je considérais comme une "terre promise"—Ne conservant plus de ma brillante jeunesse qu'un souvenir bien doux quoique bien amer, puisqu'elle a fuit comme un rêve, comme la feuille qui est emportée au gré des autans, je me sens pauvre, indigent, brisé par la vieillesse et recherchant mon existence dans la bienfaisante obole que je sollicite.

Endossé de ma besace et armé de mon bâton, seuls biens qui me restent de l'héritage que m'avait doté mes bras, alors qu'ils étaient fort, et vigoureux, me voilà dans Ottawa accomplissant ma pitoyable mission et demandant l'aumône de porte en porte, et Dieu sait si je survirai à mon extrême dénûement dont l'effet est aggravé journellement par les tribulations que je rencontre partout.

Je ne suis pas pessimiste Monsieur, et si vous vous piquez tant soit peu de connaître votre ville d'adoption, vous ne me désapprouverez pas si je vous dis qu'un malheureux vieillard court bien souvent les risques de se rompre le cou en longeant la voie des piétons qui bordent les diverses rues de la ville. Les résidents tout inconsidérement et sans piétié pour ces quelques pauvres piétons qui comme moi ont peine à se soutenir sur leurs jambes, se permettent de jeter toute espèce d'immondices qui encombrent et obstruent la voie et d'y répandre de l'eau qui étant gelée rend les trottoirs glissants comme une vitre et qui semblent être ainsi préparés expressément, dans le but de donner de l'amusement aux enfants, car à chaque pas que je fais, les marmots en essayant leur adresse et leur agilité sur les patins, s'écrient à qui mieux mieux et viennent en toute vitesse à ma rencontre et ne pouvant les éviter, leur contact me fut déjà plus d'une fois funeste. Je ne suis pas ingambe et alerte comme aux jours de mon printemps et je comprends que toute résistance serait superflux et ne pourrait qu'aggraver le resultat de ma chute ; je me laisse alors choir sur ma besace, remerciant Dieu bien sincèrement pour les contradictions et les épreuves qu'il lui plait m'envoyer.

La spécialite de ma marchandise ne me fait pas craindre qu'elle en soit affectée et qu'elle en souffre des dommages : mais